

« L'Écho des Pechs » n°1



Vue aérienne à Cazoulès



La Dordogne à Peyrillac-et-Millac



Le bourg d'Orliaguet

Mars 2023

Le mot du Maire

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Vous avez en main le N°1 de notre journal local : « L'Écho des Pechs », je profite de cet instant pour remercier chaleureusement la commission communication qui est à l'origine de ce journal et qui œuvre pour rendre celui-ci le plus complet et le plus intéressant possible.

A ce propos, outre L'Écho des Pechs, l'information au quotidien passe par l'application Panneau Pocket et le site internet de la commune : <https://pechsdelesperance.com>

C'est également pour moi l'occasion de remercier les commissions qui sont toutes opérationnelles et fonctionnent pour améliorer le bien-être de tous. Sachez que vous pouvez participer activement à la vie de nos villages et de la commune en vous inscrivant à ces commissions, un article du journal y est consacré.

Parmi les sujets d'actualité, l'installation de la fibre suit son cours, cela occasionne quelques désagréments mais les intervenants restent confiants, tout se passe comme prévu, aucun retard n'est à signaler.

Le printemps est là et avec lui commence la taille des haies, le jardinage... Je vous rappelle qu'il est déconseillé de tailler les haies au moment de la nidification mais aussi qu'il est formellement interdit de faire du feu depuis le 28 février. La déchetterie verte est à disposition exclusive des habitants de la commune, bien entendu hors entreprises.

C'est aussi le moment de préparer l'été et depuis quelques années nous sommes sensibilisés sur la sécheresse et ses conséquences. Aussi le défrichement des bois et terrains est-il devenu incontournable et nous insisterons auprès des propriétaires, comme nous avons pu le faire pour l'élagage afin de ne courir aucun risque pour la commune. Pour rappel, l'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres.

AVRIL est aussi le moment d'élaborer le budget municipal 2023 et comme je m'y suis engagé, une réunion publique aura lieu fin avril/début mai pour expliquer les éléments qui le compose.

Le résultat du budget 2022, entériné et voté lors du dernier Conseil municipal s'est terminé par des excédents en fonctionnement et en investissement, qui seront bien utiles pour nous permettre de mener à terme les projets initiés.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce N°1 de L'Écho des Pechs, vous y trouverez des articles aussi intéressants que variés. N'hésitez à faire connaître votre avis sur ce vecteur de communication.

TROP C'EST TROP !!!



Devant le manque de discernement et de civisme de certains, qui, sans vergogne, ont déposé des ORDURES en lieu et place des encombrants, nous sommes contraints de suspendre voire d'interrompre ce service aux citoyens.

Les photos prises parlent d'elles-mêmes !



Joël BARBERY,

Maire de PECHS-DE-L'ÉSPERANCE

Nino a trouvé l'intrus



Nous avons le plaisir de vous présenter Nino, petit garçon de Cazoulès âgé de six ans. Dans le dernier journal, Nino a été le premier à trouver l'intrus, ce bonhomme de neige malicieux qui fait la ronde avec les sapins de quartiers.

Un cadeau lui a été offert pour le féliciter de sa perspicacité.

Merci à tous les participants qui ont joué le jeu.

Gérard Vielle

La chasse aux œufs

Dans cette édition qui approche des fêtes de Pâques, nous vous proposons une « Chasse aux œufs ».

Des œufs se sont glissés dans certains articles, à vous de les retrouver et de nous communiquer le nombre.

Réponse :

Par SMS ou message vocal sur le 07 71 67 41 13

Indiquer vos nom, prénom, n° de téléphone et le nombre d'œufs que vous avez trouvé.

Bonne chasse aux œufs --> n°1 ☺

Cérémonie du 19 mars

Chaque 19 Mars, la France rend hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cette journée fait référence à l'entrée en vigueur du cessez-le-feu applicable sur le territoire Algérien, intervenu après la signature des accords d'Evian le 18 Mars 1962.

Saint-Julien-de-Lampon, Sainte-Mondane, Carlux ainsi que les 3 villages de Pechs-de-l'Espérance se sont réunis cette année à Cazoulès pour célébrer ce moment.

Monsieur Maurice Ronce a été décoré d'une médaille militaire après les discours prononcés par plusieurs membres de la FNACA, Monsieur le maire de Pechs-de-l'Espérance Joël Barbery a lu un texte de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées.

Cette cérémonie ensoleillée a été clôturée par le traditionnel pot de l'amitié.

Virginie Jardel



Remise de médaille à Maurice Ronce



Les membres de la FNACA

Porte-drapeau

Nous sommes ravis de vous informer que Alain Jacquard a accepté de succéder au regretté René Besserve en qualité de Porte-Drapeau pour le village de Cazoulès.

Tout le monde connaît l'attachement et le dévouement d'Alain envers la commune, nous le remercions.

Nous en profitons pour vous communiquer le calendrier des cérémonies nationales.

Françoise Arpaillage



Alain à droite

Les lieux et horaires des prochaines cérémonies pour chaque village seront communiqués par les différents canaux d'information (voir article page 4) la semaine précédant la cérémonie.

Voir l'intégralité du calendrier des cérémonies nationales sur le site de la commune.

Lundi 8 mai	Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
Vendredi 14 juillet	Fête nationale
Samedi 11 novembre	Commémoration de la victoire et de la paix, jour anniversaire de l'Armistice et hommage à tous les « Morts pour la France »

Informations



Les trois agents recenseurs souhaitent remercier l'ensemble de la population de la commune de Pechs-de-l'Espérance pour l'accueil qui leur a été réservé lors du recensement 2023.

Nous sommes en attente des chiffres définitifs qui doivent être validés par l'INSEE.

Il ne nous est donc pas possible actuellement, de vous les communiquer.

Dès réception des documents Insee soyez assurés de notre retour pour information.

Françoise Arpaillange

Dépistage audition



CAZOULÈS

Jeudi 6 avril 2023
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Inscription au 05.53.31.45.25

PEYRILLAC-ET-MILLAC

Jeudi 4 mai 2023
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Inscription au 05.53.29.75.07
ou 05.53.31.45.25

ORLIAGUET

Jeudi 6 juillet 2023
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Inscription au 06.09.48.43.35

Le déploiement de la fibre

L'ensemble de l'élagage est terminé, à ce sujet nous remercions l'ensemble des intervenants, habitants, élagueurs, agents communaux pour le travail réalisé. ☹️

Le réseau enterré et les chambres (regards) sont réalisés pour Cazoulès et Peyrillac.

Un repérage des poteaux à changer a été réalisé dans les trois villages.

La mise en place des poteaux et le déploiement des câbles est en cours de réalisation sur l'ensemble de la commune.

Les travaux auront donc été réalisés dans les temps, nous pouvons donc espérer avoir la fibre pour Noël.



Le nom du journal

Dans le journal hors-série de janvier dernier, les habitants de Pechs-de-l'Espérance ont été sollicités pour proposer des noms pour le journal et les habitants (gentilé). Merci à tous ceux qui ont répondu et fait des propositions.

Concernant le nom du journal, voici les différentes réponses des habitants parvenues au 28 février : Nove'll'as, Cazorliacois, L'Echo-des-Pechs, La Gazette des Pechs, La Gazette du Périgord Noir, Nouvelles des Pechs-de-l'Espérance, La Revue des Pechs, L'Actualité des Pechs, La Gazette de l'Espérance, Au fil des Pechs.

Lors de la réunion du 8 mars, la commission a sélectionné « L'Echo des Pechs » qui a été proposé par Madame Anne-Marie Dorphine Mirabel. Merci à elle !

Quant au gentilé, les habitants ont été très imaginatifs, les propositions sont les suivantes : Espérançois(e)-des-Pechs, Capémiorins, Péchaloux, Espérançois(e), Capemiet(te), Capeyrguet(te), Pechesperançois(e), Espéranou, Vallehautois(e), Valhautois(e), Pechvalléen(ne), Trilogien(ne), Cazorliacois(e), Les Esperanou, Les Pechois. Néanmoins, la commission a décidé de se donner un peu de temps pour recueillir d'autres propositions.

Nous faisons donc un nouvel appel, faites travailler vos méninges et envoyez votre réponse avant le 15 avril :

En Mairie ou via l'adresse mail :
regie@pechsdelesperance.fr

Merci à tous.

Maryvonne Feuilloley



Les commissions communales



Plusieurs commissions se sont réunies depuis le début de l'année, elles ont été très prolixes, beaucoup de propositions qui ont été ou seront soumises à l'aval des élus de Pechs-de-l'Espérance. Par ailleurs, une réunion des associations a eu lieu. Vous trouverez ci-dessous un résumé de chacune des réunions.

Commission travaux

Guy Priester a réuni la commission plusieurs fois ce trimestre, les principaux chantiers sont les suivants :

A Orliaguet : étude architecte en cours pour les travaux de la Maison Martin. Finalisation de l'implantation des baches à incendie à Orliaguet au Centre équestre et à la Truffière ainsi qu'à Millac.

Peyrillac-et-Millac : finalisation des travaux du logement au-dessus de la Mairie : location prochaine.

Air de camping-car + sanitaires : démarrage travaux prévu avril 2023 en attente d'accord administratif sur le permis d'aménagement et d'aval de la DREAL.

Reconstruction d'un mur en surplomb du Chemin de la Chapelle à Millac : travaux prévus en mai 2023, s'en suivront les travaux chaussée prévus Chemin de la Chapelle.

Cimetière de Peyrillac : le jardin du souvenir sera embelli par les agents communaux dans le courant de l'année.

A Cazoulès : à l'école, travaux terminés pour le préau et remplacement de la chaudière fuel par une chaudière bois. Changement de certains candélabres.

Sur les 3 villages : importants travaux de voirie prévus.

Réunion des associations

Françoise et Claudine ont convié les associations de la commune de Pechs-de-l'Espérance à une réunion.

Le but étant de connaître :

- les activités qui seront organisées au cours de l'année 2023 et d'établir un planning en commun.
- leurs besoins matériels.

Cela a été l'occasion de leur faire un retour sur la réunion avec le Conseil départemental et de leur remettre les dossiers pour leurs éventuelles demandes de subventions.

Il a été décidé de créer une plaquette des associations de Pechs-de-l'Espérance que vous trouverez jointe à cette édition.

Commission affaires sociales

Françoise Arpaillage a réuni le 20 février la commission pour la première fois, les participants proposent de tisser un réseau de personnes disponibles pour rendre visite à leurs nouveaux voisins, aux personnes isolées ou fragiles. Il s'agit, le plus simplement possible, de garder cette attention au voisinage qui existe depuis toujours dans nos campagnes, mais qui est un peu mise à mal avec les nouveaux modes de vie.

Nous suggérons, dans un premier temps, d'utiliser L'Écho des Pechs comme vecteur de liens : les personnes qui se seront signalées pourront se le voir porter en mains propres et saisir ce moment pour échanger.

Si vous êtes intéressés par ce projet, nous vous proposons de nous réunir avant le prochain journal à la mairie annexe de Cazoulès.

Faites vous connaître auprès de la Mairie de votre village.

Commission environnement et urbanisme

Gilbert Montet a réuni la commission le 30 mars, les sujets étaient nombreux.

Urbanisme :

Le PLUi (Plan d'Urbanisme Inter Communal) est en cours de réalisation.

Un travail sur le patrimoine bâti est envisagé (Eglises, Mairies, Fontaines ...).

Environnement :

Chemins de randonnées : 4 sentiers ont été parcourus pour évaluer leur état. Un nombre de bancs et tables a été déterminé, reste à évaluer le coût.

Propreté : la dernière action a été de débarrasser les vieux pneus. Nous veillons à entretenir régulièrement notre environnement, auquel nous sommes très attaché.

Eau : Passage d'un technicien pour nous aider à travailler sur les sources, les ruisseaux et les berges de la Dordogne.

Verger : Il est envisagé d'apporter notre contribution au projet de verger initié par la Com Com du Pays de Fénélon.

Commission Culture Loisirs

Claudine Thellier a organisé la 1ère réunion début février, les idées du groupe ont fusé après avoir fixé les limites sachant que nous sommes sur un terrain déjà bien occupé par les associations de Pechs-de-l'Espérance, néanmoins les premiers sujets à explorer sont les suivants :

Accueillir le « jeux des 1000 euros » dans la commune, organiser une séance de cinéma en plein air, installer davantage de bancs et tables de pique-nique pour les promeneurs...

Pour les enfants : aider aux devoirs après l'école, organiser des ateliers peintures, dessins, jeux de société, prévoir un goûter pour Noël, faire venir un cirque...

D'ores et déjà un projet de nouveau local pour la bibliothèque municipale est en cours de préparation afin de mettre en place un dossier pour obtenir des aides et subvention du Conseil départemental.

Nous vous tiendrons informés des avancées de ces sujets dans les prochaines éditions de L'Écho des Pechs.

Commission sécurité

Philippe Blanc a réuni la commission sécurité, celle-ci a mis en évidence dans les trois villages du Pechs-de-l'Espérance, plusieurs points pour lesquels il devient important de travailler.

Le secteur incendie avec la mise en place de baches, réserve d'eau dans les zones dépourvues à Peyrillac et Millac, et à Orliaguet.

Le secteur routier, sont à l'étude un carrefour sur la section d'Orliaguet, la traversée du secteur de Peyrillac-et-Millac et Cazoulès afin de responsabiliser les conducteurs et ainsi sécuriser la circulation piétonne, entre autres, dans les villages.

La sécurité des personnes avec l'implantation de 3 défibrillateurs à Orliaguet.

Ces commissions fonctionnent avec le Maire, les maires délégués, les élus et des citoyens des différents villages de notre nouvelle commune pour échanger, travailler et mettre leurs compétences au service de la communauté. Nous sommes toutes et tous attachés au « bien vivre ensemble » dans notre commune : son patrimoine, son environnement, sa sécurité et celle des habitants, ses loisirs, sa culture, le bien-être de tous nous anime.

Celles et ceux qui désirent nous rejoindre peuvent se rapprocher de Christine à la mairie annexe de Cazoulès.

regie@pechsdelesperance.fr ou 05 53 31 45 25



Informations

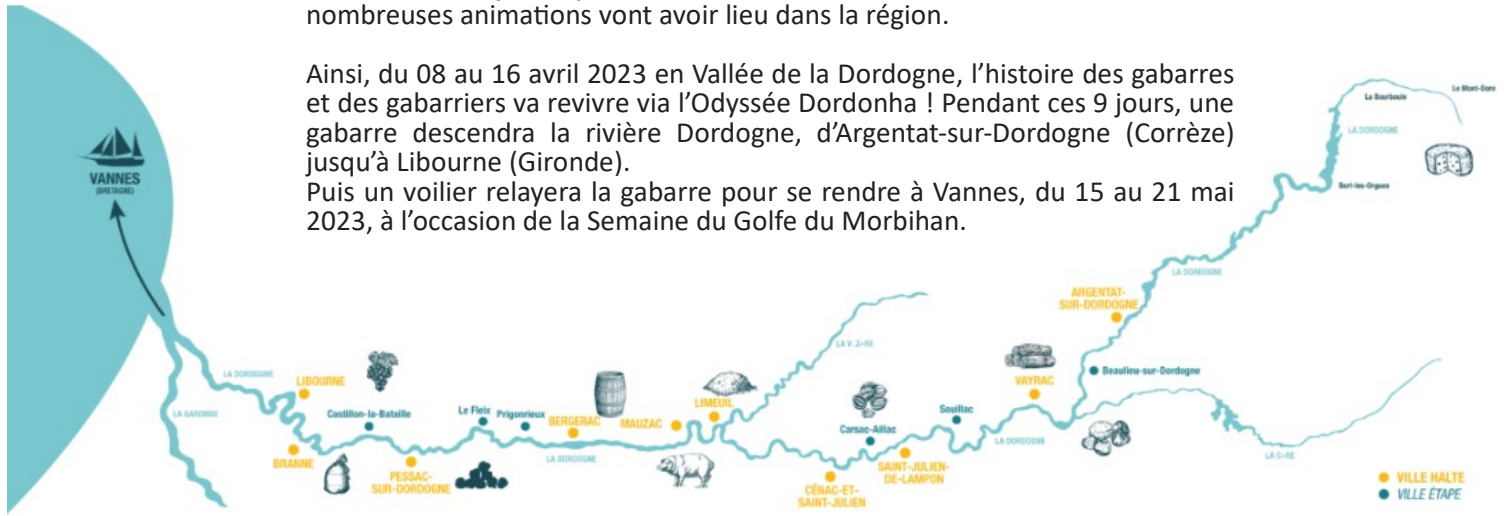
Dordonha



Avec les beaux jours qui arrivent et la fin des restrictions liées au Covid, de nombreuses animations vont avoir lieu dans la région.

Ainsi, du 08 au 16 avril 2023 en Vallée de la Dordogne, l'histoire des gabarres et des gabarriers va revivre via l'Odyssée Dordonha ! Pendant ces 9 jours, une gabarre descendra la rivière Dordogne, d'Argentat-sur-Dordogne (Corrèze) jusqu'à Libourne (Gironde).

Puis un voilier relayera la gabarre pour se rendre à Vannes, du 15 au 21 mai 2023, à l'occasion de la Semaine du Golfe du Morbihan.



De nombreuses animations (marché, feu d'artifice, concert, exposition, ...) sont prévues dans les villes « étape » et « halte ».

Toutes les informations sur <https://odyssee-dordonha.fr/>
Venez nombreux

Maryvonne Feuilloley

Les moyens de communication



Dans chaque village des panneaux d'affichage communal sont mis en place.
Les mail, téléphone et adresse des différentes mairies figurent en dernière page de ce journal.
Le site internet de la commune est en ligne <https://pechsdelesperance.com>
L'application Panneapocket chargée sur votre téléphone vous permettra d'obtenir les infos rapidement. Aujourd'hui 350 personnes sont abonnés pour Pechs-de-l'Espérance.



Urgent : aide au nourrissage des chats libres

Recherchons pour partage d'aide au nourrissage des « chats libres ».

Lieu de nourrissage : Place des voyageurs (Gare de Cazoulès).

Nourriture fournie.

Si vous êtes intéressés, contacter la Mairie Annexe de Cazoulès au 05 53 31 45 25.

Noël, on en parle déjà !!

Nos villages méritent d'être décorés même à l'heure des restrictions (économies d'énergie).
L'idée nous est venue de créer nos propres décorations et pourquoi pas organiser un **atelier déco de Noël** en fin d'année.

Pour cela, nous souhaitons savoir qui serait intéressé petits et grands pour participer à cette aventure.

Pour celles et ceux qui veulent nous rejoindre merci de remplir le coupon ci-contre et nous le retourner soit par dépôt dans la boîte aux lettres de votre mairie soit par mail à regie@pechsdelesperance.fr

Nous vous remercions de votre participation



Claudine Thellier

5

Coupon à retourner

Nom :

Prénom :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Message :

Feux de forêt et de végétation

Ayons les bons réflexes

Les incendies de l'été 2022 ont été dévastateurs. **72 000 hectares de forêt et de végétation ont ainsi été détruits dans l'Hexagone et en Corse.**

Pour la sixième année, le Gouvernement souhaite faire connaître à nos concitoyens les bons réflexes à adopter pour prévenir les feux et s'en protéger.

Le 13 mars, le Gouvernement a lancé une nouvelle campagne d'information sur les feux de forêt en ciblant en premier lieu les messages sur les obligations légales de débroussaillage, pour mieux les faire connaître, expliquer leur intérêt et faire savoir quand et comment débroussailler.

Mi-mai prochain la campagne annuelle de prévention des feux de forêt et de végétation prendra le relais pour sensibiliser aux bons gestes afin d'éviter les départs de feu sur la période la plus propice à ceux-ci.

Le site internet feux-foret.gouv.fr regroupe l'ensemble des outils de communication de ces campagnes. Il permet dès à présent de vérifier si une parcelle cadastrale est concernée par des obligations légales de débroussaillage. Il met également à la disposition de tous un kit de communication pour relayer les messages de prévention.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :



situés dans un territoire aux risques d'incendies



situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...

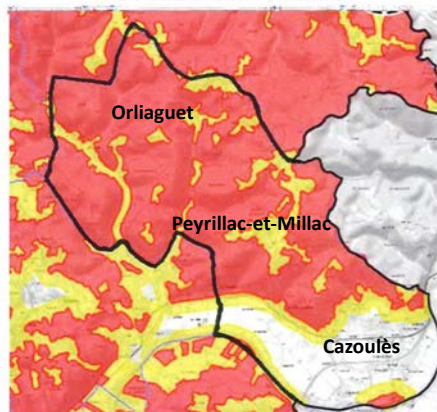
VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*



*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Zone sensible aux de risque d'incendie de forêt

PECHS-DE-L'ESPERANCE



Quand débroussailler votre terrain ?

Vous devez débroussailler les abords de votre habitation ? Avant chaque été, adoptez le bon calendrier !



Coupe des arbres, arbustes et branches.



Entretien de la pelouse pour la garder basse toute l'année et des espaces les plus embroussaillés (herbes et broussailles) avec une débroussaillieuse ou une tondeuse puissante.

OCTOBRE FÉVRIER

MAI JUIN

MARS AVRIL



Évacuation des déchets issus du débroussaillage en déchèterie, entiers ou après broyage.

Comment débroussailler votre terrain ?

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.



Supprimer les arbustes sous les arbres.



Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)



Élaguer les arbres conservés.



Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.



Couper les arbustes morts et les branches sèches.



Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.



Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchèterie.



Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.



Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

Vous retrouverez l'ensemble des visuels sur le site : feux-foret.gouv.fr

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr

FRANCONATION VERTÉ

AYONS LES BONS RÉFLEXES

L'histoire de nos villages

La Tuilerie de Millac

Un document intéressant à lire, que nous a fait parvenir Jean-Pierre Girault, archéologue, œuvré entre le Néolithique et le Moyen-âge via le Gallo-romain, distingué par la Croix des Chevaliers des Arts et des Lettres reçue en 2013.

Jean-Pierre Girault est également habitant de Millac, et j'ai l'honneur de publier le document ci-après tiré de son livre « Les Anciennes Tuileries, Briqueteries et Fours à Chaux » du Nord du Département du Lot, livre disponible, sur commande auprès de Jean-Pierre Girault, Route de Millac 24370 Peyrillac-et-Millac.

Bonne lecture



Ghislain Fourreaux, Maire délégué de Peyrillac-et-Millac

Une ancienne tuilerie se trouvait au nord de Millac, à proximité du Bouscandier au lieu-dit « **La Tuilerie** ». Également à Millac, au sud du Bouscandier, au lieu-dit « **Pech-de-Chanta** », en bordure d'un chemin, se trouvent les ruines d'un autre grand four, à tuiles et briques. Il est construit sur une rupture de pente, à plan rectangulaire (5 x 5 m) et à double parement : extérieur en moellons et intérieur en briques réfractaires (1). Sa hauteur est estimée à 5 m, la largeur totale des parois à 1 m et le volume intérieur à 80 m³. Côté est, l'alandier voûté, en grande partie obstrué par des éboulis, comporte un parement intérieur en briques. Côté nord, attenant au four, une construction en ruine, à plan rectangulaire (4,4 x 3,5 m), intérieur (3,80 x 3 m) a une épaisseur des murs de 0,50 m. À proximité, côtés est et nord-est du chemin, plusieurs grandes cavités ont fourni la terre argileuse et des grandes fosses (appelées Lacs, lieu-dit : Lac Rouge) l'eau pour la fabrication. Plus à l'est, des énormes cavités, ont été exploitées pour obtenir du Kaolin - Des wagonnets permettaient de transporter l'argile blanche en bordure de la route de Millac à Cazoulès. Elle était acheminée à l'aide de charrettes, par les agriculteurs de Millac et des environs, à la gare SNCF de Cazoulès. Les wagons une fois remplis partaient à Limoges pour les fabricants de porcelaine (2).

Eugène Sol (3), dans son ouvrage sur « L'industrie du Quercy » - Sol (Eugène, chanoine), 1942. L'Industrie du Quercy. Paris Librairie de Sciences économique et sociales, 124 p. (Sol, 1942) signale plusieurs fours à chaux et tuileries au XVIII^e siècle à Pechdalou, au village du Mont, à Présignac, dans le hameau des Cuisines, il existait une usine à plâtre, dite de Mauret.

Archive : Pierre Pébeyre, ancien briquetier, né à Millac (commune de Peyrillac, Dordogne), décédé à Laforge de Souillac à 74 ans environ le 12/6/1878. Veuf, de Agathe Larrive - (4).

Avis de recherche

La commune recherche des informations et des témoignages sur les tuileries, briqueteries, fours à chaux et l'exploitation importante de kaolin sur Millac. On recherche également des tuiles plates à crochet des tuiles canal portant des inscriptions, ou des décors ou empreintes trouvés sur la commune.

Restauration

Il serait bien de dégager et restaurer la tuilerie /briqueterie du Lac Rouge à Millac et de dégager l'ancienne exploitation importante de kaolin, on recherche des volontaires, une association pour la sauvegarde du petit patrimoine serait à créer à moins qu'elle existe déjà.

Également la restauration de la fontaine Saint-Martin serait à envisager pour lui redonner sa forme primitive, la fontaine de la Combe de Lafon, la fontaine Fontqueyrade et deux cabanes en pierres sèches dont une est en partie effondrée. Ces restaurations seraient également à réaliser sur les autres communes avec les croix de chemin et de hameaux.



La tuilerie / briqueterie du Lac Rouge
Vue côté alandier

Bibliographie et témoignages

(1) - Jean Michel, 74 ans, était marchand de tuiles, marié avec Henriette Maleville, 65 ans (AD24. FRAD024_6M160/8).

(2) - Témoignage Yvonne Pébeyre de Millac.

(3) - Sol (Eugène, chanoine), 1942. L'Industrie du Quercy. Paris Librairie de Sciences économique et sociales, 124 p.

(4)- AD., 4E 2761, n° 30.

Permanences de PECHS-DE-L'ESPERANCE



Annexe mairie de Cazoulès



Mairie de PECHS-DE-L'ESPERANCE
Peyrillac-et-Millac



Annexe mairie de Orliaguet

1392 Route de la Porte du Périgord

Place de la Mairie

Place Fernand Lafon

Accueil :

Du lundi au vendredi 9h à 12h

☎ 05 53 31 45 25

Accueil :

Lundi et jeudi 14h à 17h30

☎ 05 53 29 75 07

Accueil :

Lundi 9h à 12h et jeudi 14h à 18h

☎ 05 53 29 83 59

Mail : secretaire@pechsdelesperance.fr

Régie de PECHS-DE-L'ESPERANCE

Mail : regie@pechsdelesperance.fr

Bibliothèque

En vous connectant sur le site <https://pechsdelesperance.com> vous pouvez choisir et réserver vos livres.

- Déchetterie de Carlux

Bois Bartat - 24370 Carlux

Tél : 05 53 59 67 74

Ouverture les mardi, jeudi et samedi de 8h30 à 12h30

Les mercredi et vendredi de 13h 30 à 18h

Attention horaires d'été possible

- Déchetterie verte de Cazoulès

Route du Pont de Mareuil

Ouverture les mercredi et samedi de 8h à 19h



Nouveaux arrivants dans la commune

Pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait, nous serons ravis de vous rencontrer en mairie.

Nous pourrons, non seulement faire votre connaissance, mais aussi connaître vos coordonnées utiles en bien des cas et vous informer sur les services rendus par la commune. Merci et à très bientôt

« Journal de PECHS-DE-L'ESPERANCE »

Rédaction, mise en page et relecture :

F.Arpaillage, J.Barbery, P.Blanc, R.Bolgar, E.Fadeuilhe-Aymard, M.Feuilloley, G.Fourreaux, V.Jardel, C.Merchier, S.Peltier, G. Priester, P.Prugnaud, F.Ramet, C.Thellier, G.Vielle.

Si vous souhaitez communiquer sur un sujet avec nous, appeler le :
05 53 31 45 25



Agence postale

1392 Route de la Porte du Périgord

Tél : 05 53 29 72 40

Ouverture au public

du lundi au vendredi de 9h à 13h

Les numéros utiles

Enedis (EDF)	09 72 67 50 24
Véolia	05 61 80 09 02
Frelons/guêpes	06 17 72 10 14
	06 72 57 81 80
Appels d'urgence	
Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17
SAMU	15
SOS Femmes battues	39 19
Hopital Sarlat	05 53 31 75 75
Hopital Gourdon	05 65 27 65 27
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Alzheimer Dordogne	05 53 27 30 34
Portage Repas CIAS Carlux	05 53 30 45 51
Assistante sociale de secteur	05 53 02 07 77
Drogues info service	0 800 23 13 13
Ecoute Alcool	0 811 91 30 30
SIDA info service	0 800 84 08 00

La parole aux concitoyens

De la farine produite à Cazoulès Chapitre 2



Meule oscillante



Meule en pierre

Hélène comment ce projet a-t-il été mis en œuvre ?

Le blé est produit sur la ferme, pour exprimer son goût authentique, celui d'une variété que nous semons et ressemons depuis longtemps qui est adapté à notre terroir, il fallait un moulin qui déroule le blé et qui ne l'écrase pas ne le chauffe pas pour conserver toutes ses qualités gustatives nutritionnelles organoleptiques. Notre choix s'est donc porté sur un moulin de type Astrié : un moulin de paysan. Mais revenons à l'essentiel ; le blé n'est pas une graine mais un fruit. Schématiquement le fruit se compose d'une enveloppe, le son (environ 13% de la masse du grain), d'une amande farineuse (~85%) et d'un germe (~2%).

Il faut donc séparer ces trois éléments ?

Oui et non, vous pouvez manger une pomme avec la peau n'est-ce pas ? Le blé complet contient une certaine quantité de son. Le germe aussi contient des valeurs nutritives et gustatives, c'est tout l'intérêt d'un moulin qui puisse mouler le grain et séparer les éléments sans les dénaturer et tamiser la farine aux différents diagrammes de mouture.

Ce sont les fameux T45, T65, T80 et autre ?

Oui, les industriels utilisent ce « taux de cendre » T 45 farine très blanche, T 110- T80 avec plus ou moins de son, farines dites complètes, mais toujours sans le germe pour les farines industrielles qui utilisent des moulins à cylindres (comme un laminoir) dans lesquels le grain passe plusieurs fois pour donner depuis la semoule jusqu'à la farine blanche la plus fine. Sur la ferme nous commençons avec la farine T65(blanche) , puis T80(semi-compète) et T110 (complète).

Il y a aussi les meules en pierre ?

Il existe plusieurs types de meules de pierres. La meule de pierre "volante" écrase le grain de blé du fait de son poids. Il faut repasser plusieurs fois la "semoule" dans le moulin pour avoir de la farine et arriver au 80 % de taux d'extraction. Plus le grain, la semoule, ou la matière passe et repasse entre les meules plus elle sera chauffée et oxydée, ce qui altère la qualité de la farine. Et, il y a là aussi des meules de pierre dont celle en rotation n'écrase pas le grain par son poids mais déroule le grain. C'est celle que nous avons sélectionné.

- En quoi le fait de dérouler change tout ?

C'est cette meule oscillante (elle est sur un ressort pour ne pas venir écraser le grain) et un réglage micrométrique entre les meules déroule le grain. Avec un tel moulin, le taux d'extraction se fait en un seul passage, donc pas besoin de repasser la semoule plusieurs fois. Les grains de blé passent dans le moulin et la farine sort en une seule fois, directement. C'est un moulin Astrié du nom de leurs inventeurs Pierre et André Astrié.

Mais comment obtenir les différents types de farines ? ☹️

Par tamisage : un tamis plus ou moins fin est placé dans la bluterie (le caisson en bois qui accueille la farine). Le colmatage est évité grâce à des tapotins qui ne sont pas en contact avec la farine mais permettent simplement de créer une vibration légère pour décolmater délicatement la farine à travers la toile. On peut simplement changer le tamis dont les mailles plus ou moins serrées permettent de garantir le « taux de cendres » sans pour autant changer ou modifier la qualité de la farine.

Transformer à la ferme c'est s'impliquer dans le développement local par la vente directe ou semi-directe. Ces modes de vente rétablissent le contact avec le consommateur, qui découvre ou redécouvre des produits locaux sains et savoureux.

Merci Hélène d'avoir pris le temps de nous présenter votre démarche et nous souhaitons une belle réussite à votre entreprise. Nous avons hâte de déguster pains, gâteaux, crêpes et bugnes à partir de votre farine produite au village.

Gérard Vielle

**Rendez-vous
Marché de Cazoulès
tous les mardis après-midi**

**Contact :
EARL Vermeil
Ferme agricole les Fraux
24370 Pechs-de-l'Espérance
Tel. 06 87 15 31 24**

La parole aux concitoyens

La valériane



Aujourd'hui je vais vous parler d'une plante qui est de nos jours indispensable, la Valériane. En effet cette plante a des propriétés qui permettent de nous aider à retrouver un sommeil réparateur, mais pas que cela. Mais je vous en parlerai un peu plus tard dans cet article. Son nom scientifique Valeriana officinalis de la famille des Valérianacées. On l'appelle aussi : herbe à chat, petite valériane, herbe à la meurtrie, herbe de saint Georges.

Je vais d'abord aborder sa description : c'est une petite belle plante qui peut atteindre 1m de hauteur. On la trouve dans des lieux humides et ombragés dans la plupart de nos régions. Elle possède des segments étroits bordés de quelques dents arrondies. Elle porte en forme de couronne des petites fleurs blanches et roses au parfum ambigu, groupées en corymbes. Ses racines sont de couleur brune, épaisses et odorantes.

Ces racines renferment une essence aromatique, tandis que la plante contient quelques traces de principes actifs non aromatiques. Ses principales propriétés thérapeutiques : excellent antistress, puissant sédatif surtout pour des états de nervosité et d'excitation, palpitations, des tics, étouffements, crises d'asthme, contractions douloureuses de l'estomac, contre les troubles ou l'agitation du sommeil d'origine nerveuse et possède des vertus hypotensives (qui baisse la tension artérielle).

La Valériane peut être utilisée en interne soit en macération à froid pour cela prendre 10g de racine et laisser macérer 10 heures dans un verre d'eau froide. Soit sous forme de teinture pour cela prendre 200g de racine fraîche et macérée 15 jours dans 1L d'eau-de-vie blanche, puis filtrer.

Ou en utilisation externe en cataplasme avec des feuilles fraîches broyées sur les régions atteintes de varices, de blessures par objets pénétrants ou encore pour diminuer les gonflements douloureux de la goutte. On peut aussi faire une infusion ou des lavements calmants.

Source : petit Larousse des plantes qui guérissent

Florence Ramet

Réduit à la portion congrue

Ça veut dire : Limité au minimum nécessaire.

Au XVIème siècle, les paysans payaient une taxe au clergé appelée la dîme et représentant un dixième de leurs récoltes. Une très faible partie, appelée la "portion congrue", était reversée au bas clergé en guise de salaire. Ce dernier étant particulièrement faible, l'expression a rapidement désigné les revenus faibles, à peine suffisants pour vivre, le strict minimum.

Par extension (sens figuré et familier) : Traitement, salaire, rente peu considérable, suffisant à peine aux dépenses nécessaires.

Le terme congru, qui n'est pas resté dans l'usage, signifie «correct», «juste», «qui convient», tiré du latin congruus, «conforme», «convenable».

La portion congrue était donc en théorie convenable, mais en réalité insuffisante.

Le curé pouvait bénéficier, en plus de la portion congrue, de ce qui était donné par les fidèles à l'occasion des cérémonies religieuses, et des revenus de ses biens propres.

La racine «congrue» se retrouve dans «incongru», qui signifie : choquant, déplacé, inconvenant, indécent.

Ritva Bolgar



Parlons du patrimoine de nos villages, n'oublions pas leur histoire.

Si vous avez des photos concernant l'histoire, le patrimoine de nos 3 villages ou que vous souhaitez raconter une anecdote, un fait arrivé par le passé.

La commission communication étudiera toutes vos propositions. ☺

N'hésitez pas à nous contacter : par la page contact du site de la commune, par téléphone ou par courrier.

Merci à toutes et tous